

ELEMENT N° 19

220

219

218

214

215

216

emplacement
uel de la source →

213

source mal
identifiée →

212

207

206

208

211

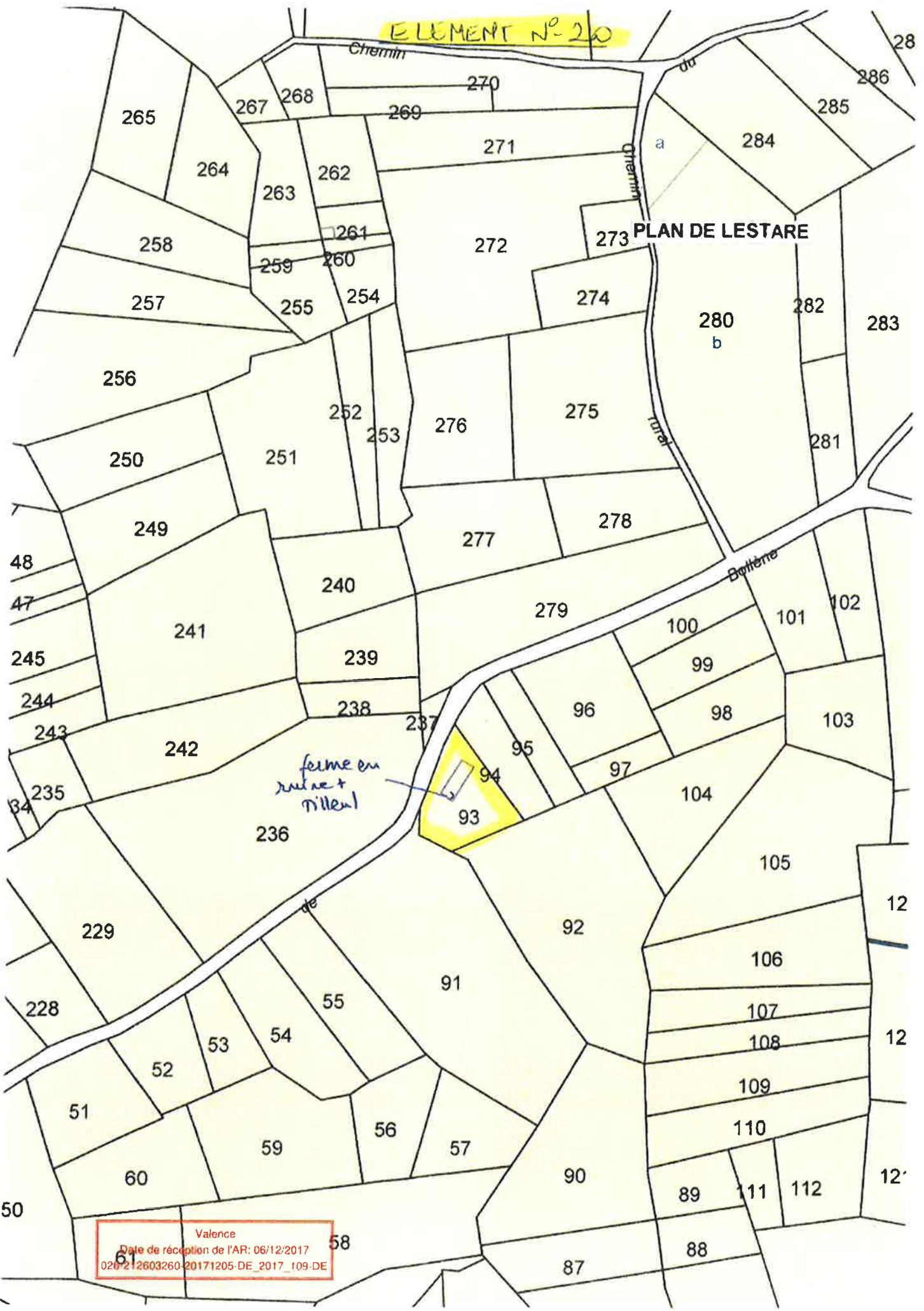
210

209

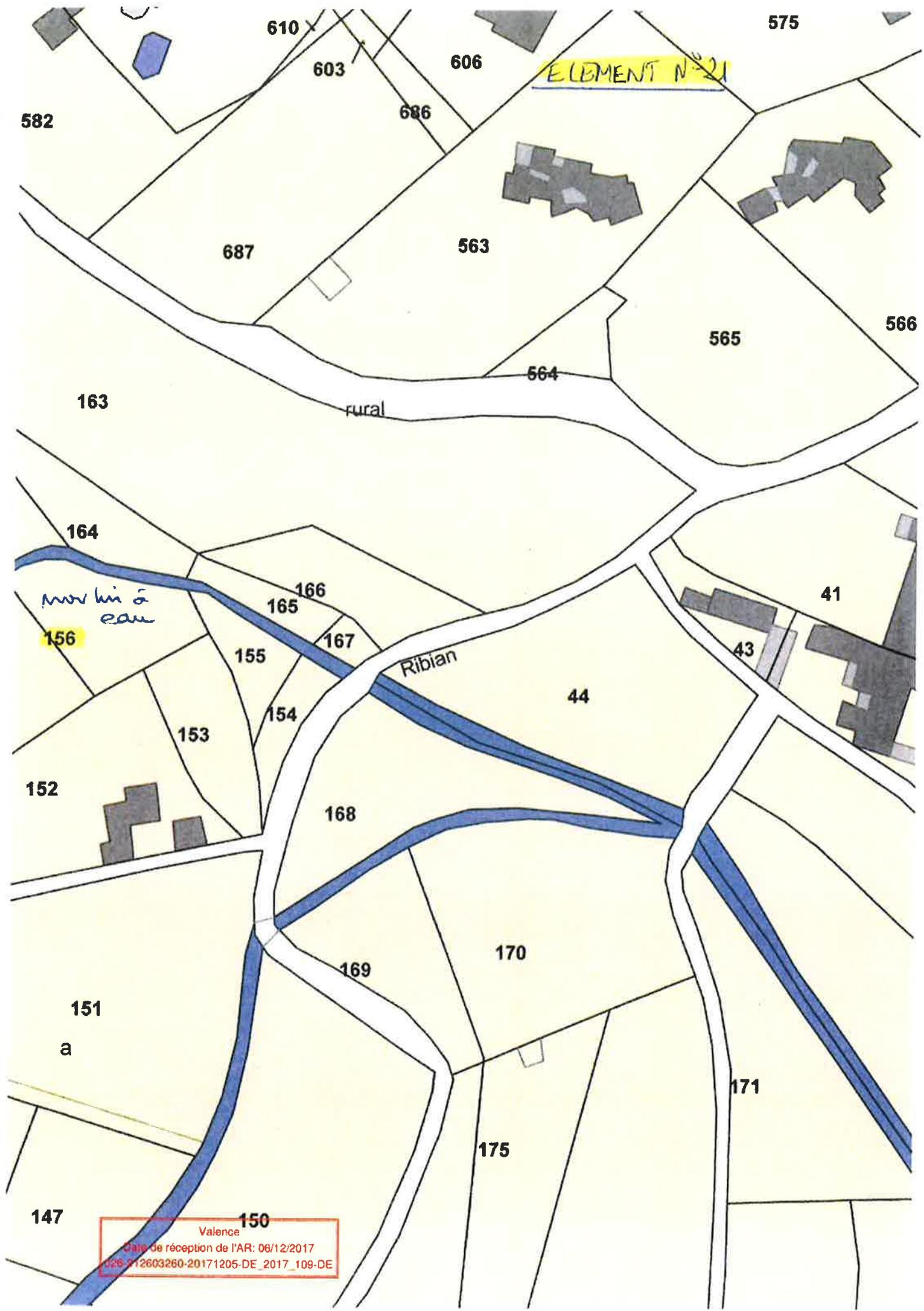
115

Date de réception de l'APR 04/12/2017
026-21260376-212-1415 OE 2602 169-05

ELEMENT N° 210

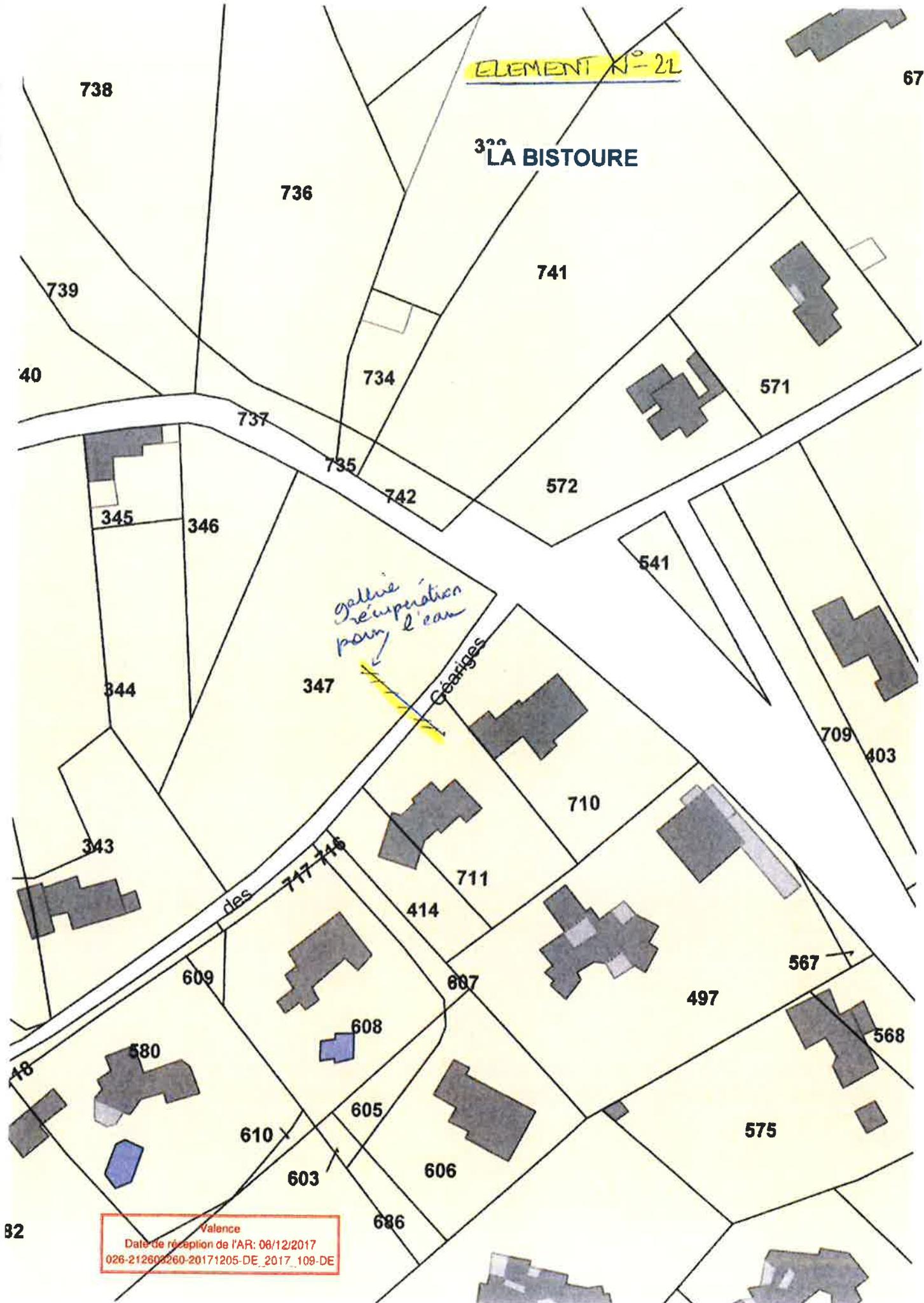


Valence
Date de réception de l'AR: 06/12/2017
0267212603260-20171205-DE_2017_109-DE



ELEMENT N° 2L

3^{ème} LA BISTOURE



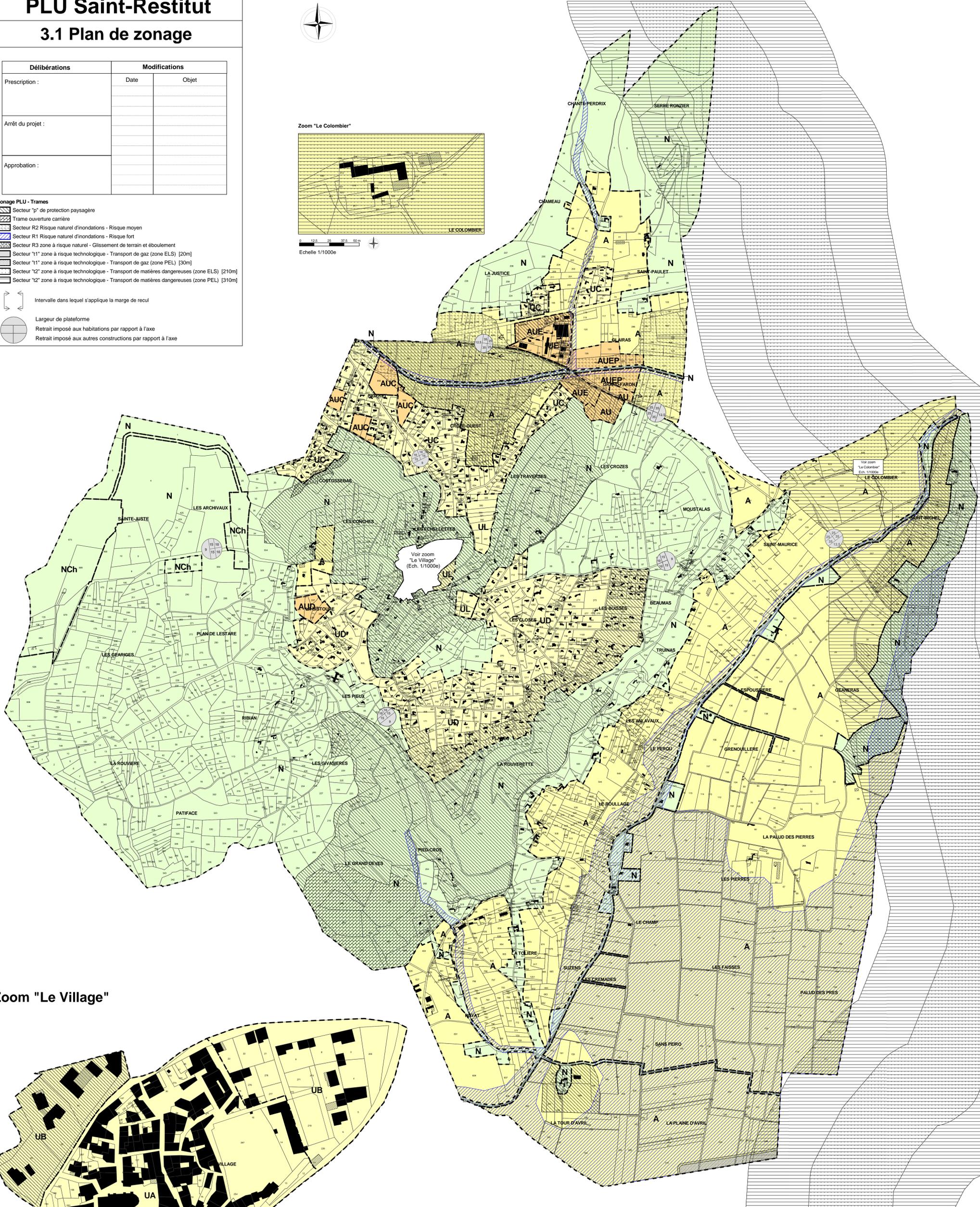
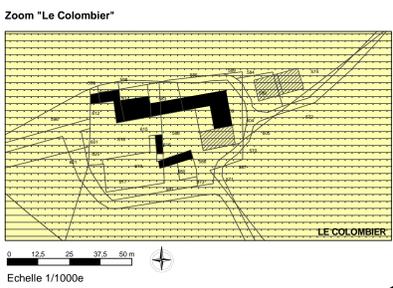
Valence
Date de réception de l'AR: 06/12/2017
026-212603260-20171205-DE_2017_109-DE

PLU Saint-Restitut

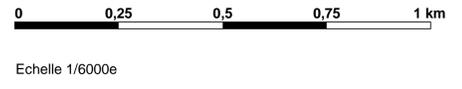
3.1 Plan de zonage

Délibérations	Modifications	
	Date	Objet
Prescription :		
Arrêt du projet :		
Approbation :		

- Zonage PLU - Trames**
-  Secteur "p" de protection paysagère
 -  Trame ouverture carrière
 -  Secteur R2 Risque naturel d'inondations - Risque moyen
 -  Secteur R1 Risque naturel d'inondations - Risque fort
 -  Secteur R3 zone à risque naturel - Glissement de terrain et éboulement
 -  Secteur "T1" zone à risque technologique - Transport de gaz (zone ELS) [20m]
 -  Secteur "T1" zone à risque technologique - Transport de gaz (zone PEL) [30m]
 -  Secteur "T2" zone à risque technologique - Transport de matières dangereuses (zone ELS) [210m]
 -  Secteur "T2" zone à risque technologique - Transport de matières dangereuses (zone PEL) [310m]
-  Intervalle dans lequel s'applique la marge de recul
-  Largeur de plateforme
-  Retrait imposé aux habitations par rapport à l'axe
-  Retrait imposé aux autres constructions par rapport à l'axe



Zoom "Le Village"



PLU Saint-Restitut

3.2 Plan de zonage

Délégations	Modifications	
	Date	Objet
Prescription :		
Arrêt du projet :		
Approbation :		

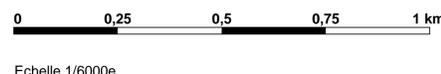
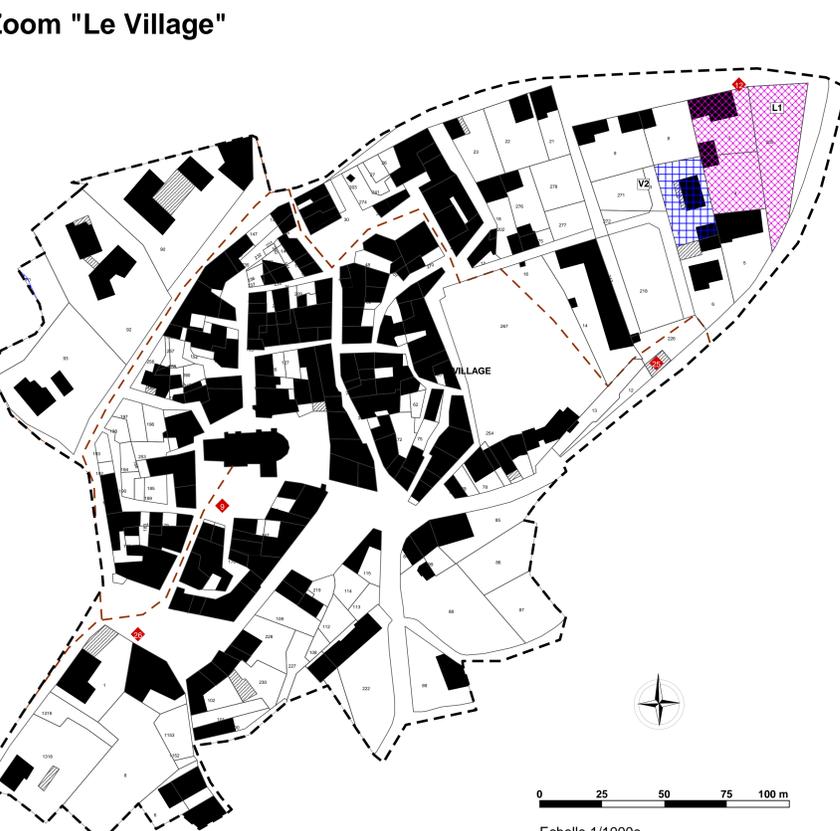
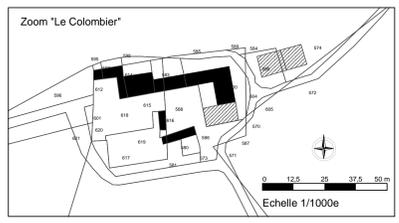
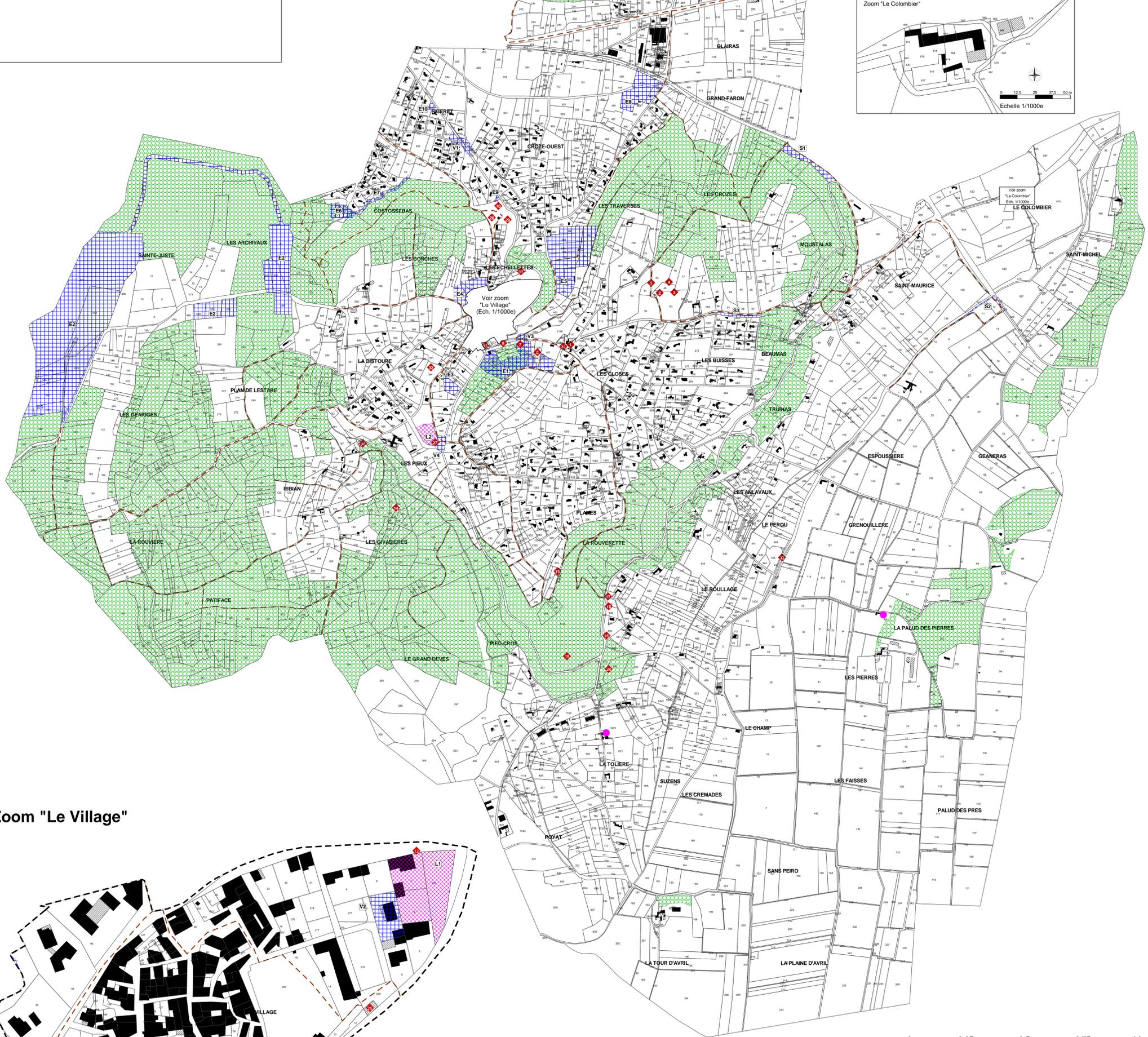
-  Espaces Boisés Classés au titre du L130-1
 -  Emplacement réservé au titre du L123-1 b)
 -  Emplacement réservé au titre du L123-2 b)
 -  Élément remarquable à préserver L123-1-5 7°
 -  Changement de destination L123-3-1
 -  Sentiers piétonniers à conserver (L123-1-6°)
- > Consulter les tableaux ci-contre
 > Consulter le rapport de présentation (pièce n°1 du PLU), p. 129 à 139
 > Consulter le rapport de présentation (pièce n°1 du PLU), p. 139

Liste des emplacements réservés pour équipements publics				
N°	Localisation	Affectation	Bénéficiaire	Superficie
E1	Chemin communal n°2 (Route de Saint-Restitut à Saint-Paul-Trois-Châteaux)	Équipement communautaire public et collectif, ou d'intérêt général, à vocation sportive, de loisirs ou culturelle	Commune	24 000 m ²
E2	Plateau des Archivaux	Projet culturel de protection et de valorisation des anciennes carrières de pierre	Commune	255 732 m ²
E3	Rue de Solène	Extension du cimetière	Commune	3 454 m ²
E4	Nord du village derrière l'école	Parking école	Commune	8 298 m ²
E5	Chemin du stade	Terrain de sports et équipements annexes	Commune	38 442 m ²
E6	Costossebas	Basin de rétention des eaux de ruissellement et dépollution de la station sur les recommandations de l'étude hydraulique de ruissellement pluvial réalisée par GEORPUS en novembre 2005 et de l'étude d'urbanisme de mai 2009	Commune	4 900 m ²
E7	Costossebas	Maison (pièce à louer) pour traiter le problème des aboulements de laiterie suivant les recommandations de l'étude géotechnique réalisée par GEORPUS en mai 2002	Commune	2 570 m ²
E8	Chemin de la Croix	Basin d'expansion de la Roubine	Commune	28 250 m ²
E9	Le Figaret	Basin de rétention	Commune	263 m ²
E10	Le Figaret	Basin de rétention	Commune	802 m ²

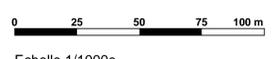
Liste des emplacements réservés intégrant un programme de logements locatifs aidés				
N°	Quartier	Localisation	Surface	Programmation
L1	Le Village	Sud du village sur bordure de la route de Saint-Restitut à Saint-Paul-Trois-Châteaux	2 038 m ²	25% de logements locatifs aidés
L2	Côté des Pieux	Intersection Rue du Belvédère / Ch. de la Baume / Rue de Solène	5 850 m ²	Résidence seniors, Salle communale et Maison d'Assistantes Maternelles

Liste des emplacements réservés pour voirie				
N°	Localisation	Opération	Bénéficiaire	Surface
V1	Vie communale n°1 de Saint-Paul-Trois-Châteaux à Saint-Restitut	Aménagement d'un carrefour accès au quartier des Croix et Le Figaret	Commune	2 900 m ²
V2	Le Village	Création de voies permettant de relier la Place Colonel Bethard au futur quartier d'habitation à l'Est du village	Commune	600 m ²
V3	Carrefour du Four à chaux	Aménagement du carrefour existant, création d'un giratoire	Commune	1 733 m ²
V4	Carrefour Côté des Pieux	Intersection RD 859 et RD 218	Commune	2 273 m ²

Liste des emplacements réservés pour cheminements piétons				
Pour	Localisation	Opération	Bénéficiaire	Surface
Traversée en Saint-Restitut	Traverse voie Route	Créer	Commune	4 m
S1	Lieu-Dit Les Croix - Moustalis	Création de sentier Traversée de la Giravie	Commune	6 000 m ²
S2	Lieu-Dit St Maurice	Création de sentier le long de lauzon	Commune	2 000 m ²
S3	Lieu-Dit Les Buisson	Création d'un cheminement autour le long de la route communale n°2 de Saint-Restitut à Suzette-Rouette	Commune	1 500 m ²



Echelle 1/6000e



Echelle 1/1000e